

L'équipe

Elle est composée de :

- Docteur Aurore RAHIMI,
médecin psychiatre
- Alice EDANGE,
psychologue
- Déborah MARQUEZ,
infirmière
- Mathilde CHOPIN,
infirmière
- Kateline LANDRAIN,
assistante sociale.

Nous contacter

Du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures
Tél. 03 26 55 43 55

Centre Médico-Psychologique (CMP) Foch
Établissement Public de Santé Mentale de la Marne
38, avenue Foch
51200 ÉPERNAY

therapie.familiale.zep@epsm-marne.fr



Thérapie familiale et de couple

Pour soigner la communication
et la relation dans la famille
et/ou le couple.

Qui peut en bénéficier ?

- Toute famille affectée par des événements extérieurs ou de conflits entre ses membres,
- Toute famille affectée par des situations de crise liées à une période de la vie familiale (deuil, séparation...),
- Toute famille dont l'un de ses membres présente une pathologie psychiatrique avérée,
- Tout couple figé dans des problématiques relationnelles.

Qui adresse ?

- Les professionnels de santé (médecins, psychologues, infirmiers, etc.),
- Les structures médico-sociales,
- Toute personne souhaitant en faire elle-même la demande.

Où et quand se déroule-t-elle ?

Au Centre Médico-Psychologique (CMP) Foch, sur rendez-vous.

Quels sont les objectifs ?

- Permettre à la famille de trouver un nouvel équilibre dans ses relations et sa communication.
- Apaiser les souffrances de la famille ou du couple en sollicitant les ressources de la famille ou de chacun de ses membres.
- Accompagner l'évolution de la famille ou du couple au sein de son environnement.



Quel est le cadre thérapeutique ?

Les consultations sont assurées par un binôme de thérapeutes systémiciens.

Chaque situation familiale fait l'objet d'un travail de réflexion en équipe. Celle-ci bénéficie d'une supervision clinique régulière.

La thérapie se déroule à la fréquence d'une consultation par mois et peut être menée sur une année. La durée est renouvelable selon les besoins.

L'implication dans le projet thérapeutique nécessite régularité et continuité dans la prise en charge.

Les modalités de présence de chacun des membres de la famille se discutent avec les thérapeutes.



